

Les perspectives à l'issue de l'apprentissage

Source : www.orientation.ch





1. Rester au sein de l'entreprise formatrice :

- S'informer assez tôt pour savoir si cette possibilité existe
- Prolongement sous forme de contrat à durée déterminée
- Poursuite de l'activité en contrat à durée indéterminée



3. Exercer une activité indépendante :

- Devenir collaborateur-trice indépendant-e
- Travailler en free-lance ou entrepreneur-euse
- Travailler en son nom propre ou créer sa société



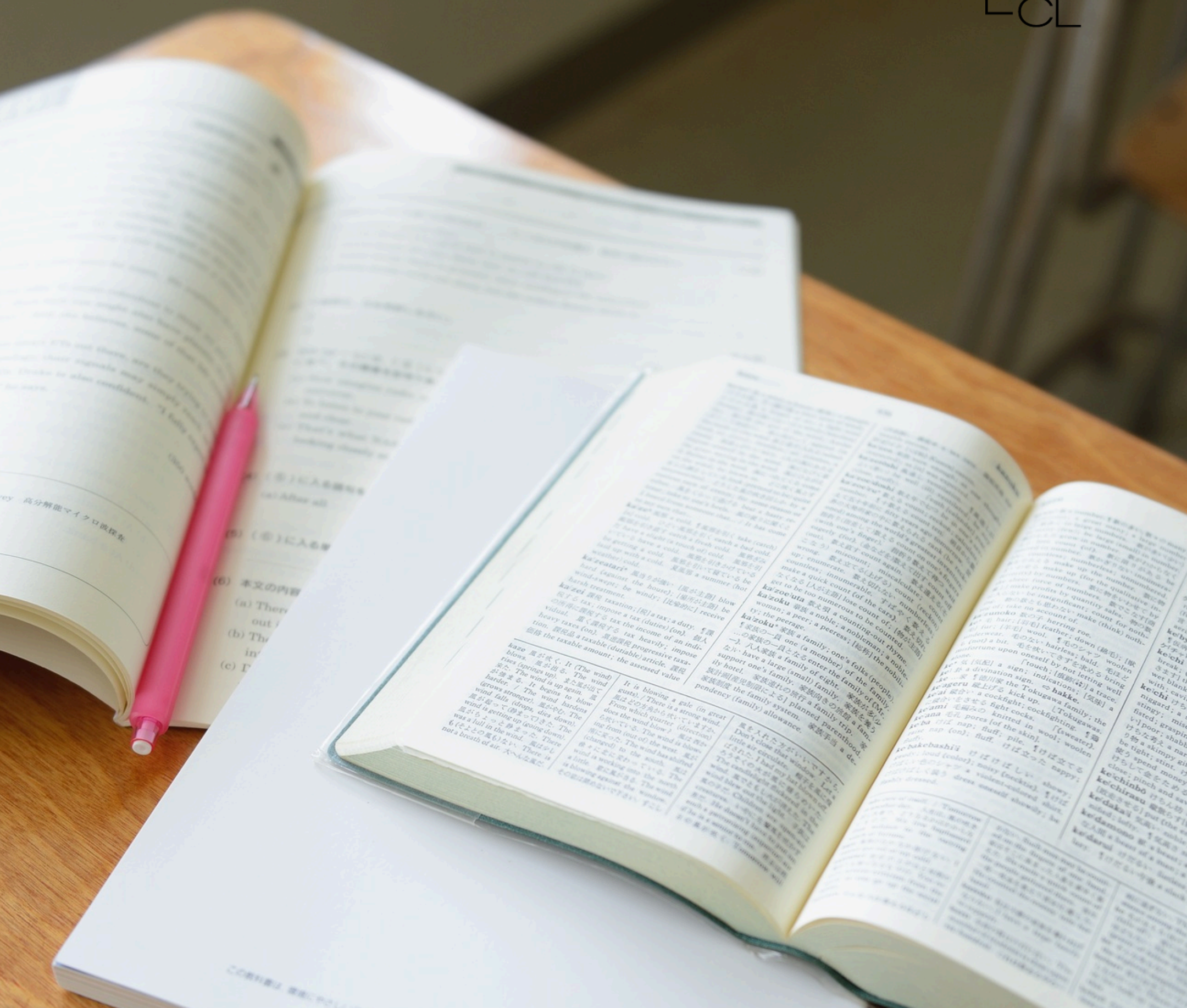
4. Se perfectionner par un deuxième apprentissage

- Effectuer un nouvel apprentissage après le CFC
- Dans certains cas, la durée peut être raccourcie
- Élargir ses compétences
- Améliorer son employabilité sur le marché du travail



5. Effectuer une maturité professionnelle post-CFC

- Complément de formation en culture générale
- Permet un accès aux hautes écoles spécialisées
- Accès aux hautes écoles universitaires via une passerelle



6. Réaliser une formation professionnelle supérieure

- Ecoles supérieures, brevets et diplômes fédéraux
- Pour les titulaires d'un CFC et de quelques années d'expérience
- Acquisition de connaissances plus poussées du domaine
- Débouché de spécialiste, d'expert-e ou de cadre



7. Opter pour une formation continue

- S'effectue parallèlement à un emploi
- Compléter ou développer des connaissances
- De nombreuses possibilités dans des domaines variés



8. Partir à l'étranger

- Apprendre une langue via un séjour linguistique
- Se former à l'étranger
- Travailler et gagner en expérience
- Expérience enrichissante et formatrice